



Notre Dame
de Salut
PÈLERINAGE NATIONAL

Lourdes, du 11 au 16 août 2021



Edito

Tous appelés à la fraternité

De tous les points de France et même du monde, autant qu'il sera possible, nous souhaitons converger vers Lourdes et vivre de nouveau cette expérience unique du Pèlerinage National.

Cette belle perspective, obstruée pendant des mois, s'ouvre devant nous à nouveau. Et pour cela, nous avons choisi **le thème de la Fraternité** que le Pape François a largement développée dans sa dernière encyclique : « Nous avons besoin d'une communauté qui nous soutient, qui nous aide et dans laquelle nous nous aidons mutuellement à regarder de l'avant. Comme c'est important de rêver ensemble ! » (Fratelli Tutti, 8)

Alors du **11 au 16 août 2021**, nous allons « rêver ensemble » et nous constituerons une communauté humaine et spirituelle, **sous la présidence de Mgr Michel Aupetit, archevêque de Paris** qui nous guidera.

Il y aura la joie de revivre des temps de prière et de célébration, pour se reconnaître frères et sœurs du Christ, enfants d'un même Père, accueillis par Marie Notre Mère en son sanctuaire. Des échanges seront nombreux avec les conférenciers.

En cette année de la Famille, toutes les générations seront réunies afin de prendre soin des personnes malades, âgées et handicapées. Grâce à l'Hospitalité Notre-Dame de Salut et aux comités régionaux de notre association, nous préparons avec enthousiasme **le 148e Pèlerinage National**.

Avec tous les bénévoles, les membres de la Famille de l'Assomption, je serai très heureux de vous y retrouver. Pour répondre à l'invitation de la Vierge Marie, prenons ensemble la route qui nous mène à Lourdes !

Père Vincent Cabanac
Assomptionniste
Directeur du Pèlerinage National

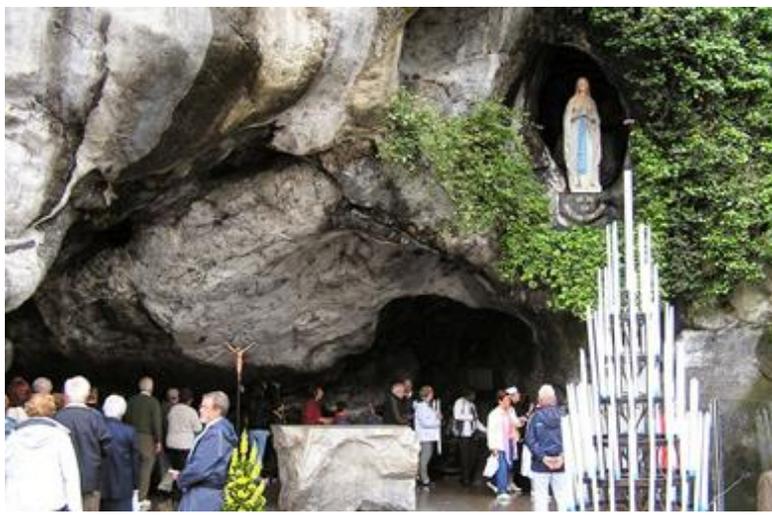


Chers amis pèlerins et hospitaliers,

Après avoir été privés de ces grands rassemblements où nous aimons nous retrouver pour manifester notre foi, le temps est venu de demander à la Vierge de Lourdes de protéger la France de tout ce qui peut la menacer.

Aussi nous serons nombreux à fêter l'Assomption de la Vierge Marie en nous recueillant à la grotte, en nous revigorant avec l'eau de la source, en participant aux grandes célébrations.

Bertrand de Saint-Pern
président du comité d'Angers



Association Notre Dame de Salut - Comité d'Angers
(Maine et Loire, Mayenne et Sarthe)
280, rue du château d'Orgemont
49000 Angers

Tel. : 02 41 78 63 95

Mel : comite.angers@pelerinage-national.org

Permanence le Mercredi de 14h à 18h à partir du 26 mai

INFORMATIONS PRATIQUES

Les frais d'inscription au pèlerinage :

- Ils couvrent les frais généraux d'organisation (dossier, réservation des lieux de célébration, secrétariat, les assurances, la participation versée au Sanctuaire ND de Lourdes).

Le transport en autobus spécial :

- Notre bus partira d'Angers le Mercredi 11 août dans la matinée et reviendra le Lundi 16 août dans la soirée.
- Le pèlerinage commence dans le bus. Ainsi nous faisons connaissance, afin qu'il nous soit plus facile de suivre le groupe à l'hôtel et lors des cérémonies.
- Nous avons à cœur d'accompagner nos frères malades et handicapés dès la montée dans le bus.
- Nous attirons votre attention sur le fait que nous devons régler au transporteur chaque place (vide ou occupée) sur la base du prix complet. C'est pourquoi nous avons choisi de proposer un tarif attractif pour les jeunes et les enfants.

Hébergement :

- Comme les années précédentes, nous vous proposons un hôtel : l'hôtel **LOUVRE VINCENETTE**, 97 rue de la Grotte.
Les prix indiqués comprennent la pension complète pour les cinq jours de pèlerinage, le dîner du 11 août et le panier-repas du déjeuner du 16 août. Les chambres sont attribuées selon l'ordre de réception des inscriptions et dans la limite des places. Pour les enfants, prix spéciaux selon l'âge.
- Nota : Un logement solidaire en nombre limité est proposé aux étudiants de plus de 18 ans, aux chômeurs, aux personnes en difficultés. Merci de vous adresser au Comité.

Tenue :

Par respect pour nos frères malades et en raison de notre présence dans un sanctuaire :

- Pour les femmes et jeunes filles : pas de short, pas de débardeur. Jupe ou robe marine, chemisier blanc.
- Pour les hommes : un pantalon, mais pas de bermuda.

LE DOSSIER D'INSCRIPTION COMPREND :

1. **Le bulletin d'inscription ci-joint à compléter recto-verso**
2. **Votre chèque libellé à l'ordre de : A.N.D.S. Comité d'Angers.**
3. **Pour un don un chèque distinct vous permettra de recevoir un reçu fiscal.**
4. **Une enveloppe timbrée avec votre adresse début août pour les dernières instructions si vous prenez le train.**
5. **Dossier à retourner avant le 10/07/2020 à :
Association Notre Dame de Salut – Comité d'Angers
280, rue du château d'Orgemont
49000 - Angers**

**Vous connaissez des pèlerins, valides ou malades,
susceptibles de venir ?**

**Parlez-leur du pèlerinage ! Invitez-les !
N'hésitez pas à le faire !**



BULLETIN D'INSCRIPTION AU PÈLERINAGE NATIONAL 2021

Compléter les informations ci-dessous pour chaque personne à inscrire :

1 Civilité : M. Mlle Mme Père Frère Sœur
Prénom : Nom :
Date de naissance : Mobile :
Téléphone fixe : Courriel :
Adresse :
CP : Ville :
Profession :
Autres engagements (d'Eglise, associatifs, politiques etc...)
Souhaite servir au sein de l'Hospitalité ND de Salut pendant le Pèlerinage : Oui Non
Si oui, service souhaité :

Autres pèlerins de votre famille :

2 Civilité : M. Mlle Mme Père Frère Sœur
Prénom : Nom :
Date de naissance : Mobile :
Téléphone fixe : Courriel :
Adresse :
CP : Ville :
Profession :
Autres engagements (d'Eglise, associatifs, politiques etc...)
Souhaite servir au sein de l'Hospitalité ND de Salut pendant le Pèlerinage : Oui Non
Si oui, service souhaité :

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE (du 11 au 16 août 2021)

Nom / Prénom :
Téléphone fixe : Téléphone portable :

Conditions générales

Règles de paiement. Un acompte de 30 % est demandé à l'inscription et le solde est à régler avant le 1^{er} juillet 2021

Annulation : Avant le 1^{er} août : La cotisation d'adhésion, les frais d'inscription et la contribution solidarité transport, restent acquis à l'organisateur. Les frais d'hôtels sont intégralement remboursés (sauf retenues de la part des hôteliers). Les frais de transports sont intégralement remboursés. Après le 1^{er} août et jusqu'au 10 août : la cotisation d'adhésion, les frais d'inscription et la contribution solidarité transport restent acquis à l'organisateur. Une retenue de 5 % reste à l'organisateur sur les frais d'hôtellerie et de transports. A partir du 11 août, en cas d'absence, un certificat médical sera nécessaire pour tout remboursement au titre des transports et des hôtels. Tous les remboursements seront effectués après le 20 septembre 2021.

Je certifie l'exactitude de l'ensemble des données renseignées et autorise l'Association Notre-Dame de Salut à collecter et traiter ces données aux fins d'organisation du Pèlerinage National. En votre qualité de titulaire de l'autorité parentale, vous autorisez aussi l'Association Notre-Dame de Salut à collecter et traiter les données personnelles relatives à votre enfant de moins de 18 ans. Ces données permettent notamment de gérer votre réservation d'hébergement, votre voyage, vos activités lors du pèlerinage. Elles seront conservées pendant 5 ans. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation des traitements et de portabilité des données. Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant à central@pelerinage-national.org

1. COTISATION À L'ASSOCIATION NOTRE-DAME DE SALUT

Le Pèlerinage National est proposé aux adhérents de l'Association Notre-Dame de Salut, la cotisation est obligatoire à partir de 18 ans	10 € x	=
Abonnement à l'Assomption et ses Œuvres (facultatif)	8,50 €	=
	TOTAL n°1	=

2. FRAIS D'INSCRIPTION (Ils couvrent : les redevances versées au Sanctuaire de Lourdes pour chaque pèlerin : 15€, l'assurance : 5€ et les frais de fonctionnement du pèlerinage : 30€)

Adulte	50 € x	=
Couple	78 € x	=
Jeune de 18-25 ans ou jeune de 14 à 18 ans venant sans famille	30 € x	=
Jeune de -18 ans accompagné par ses parents ou grands parents	10 € x	=
	TOTAL n°2	=

3. TRANSPORT (ALLER ET/OU RETOUR)

Lieu de départ Angers Lieu de départ Lourdes

Avec qui souhaiteriez-vous voyager ? (suivant les possibilités) :

Lieu de départ	Angers A/R	Aller Simple	Retour Simple	Nombre Adulte	Nombre Jeune	Nombre Enfant	Total
Adulte	144€						
Jeune (12-25 ans)	72€						=
Enfant (3-11 ans)	36€						=
							TOTAL n°3

Vous ne voyagez pas avec un transport du pèlerinage :

⇒ **Solidarité transport (obligatoire à partir de 18 ans) :**

5 € x ...	TOTAL n°3.1	=
-----------	--------------------	---

4. HÉBERGEMENT :

⇒ **En hôtel : prix par personne pour 5 jours en pension complète (hors boissons)**

Type de chambre : Individuelle (avec supplément) Double (lits séparés) Double (matrimoniale) Triple

Avec qui souhaiteriez-vous partager votre chambre ? :

	Adulte		Enfants		Nombre Adulte	Nombre d'enfants		Total
	Single	Double ou Triple	3-6 ans	7-11 ans		3-6 ans	7-11 ans	
Louvre-Vincenette	320 €	225 €	112.50 €	157.50 €				=
								TOTAL n°4.1

⇒ **Au Village des Jeunes : pour 5 nuits (venir avec sa tente) :**

A ce jour, compte tenu des contraintes sanitaires, les conditions d'accueil ne sont pas encore connues. **Inscription sous réserve.**

21 € x ...	TOTAL n°4.2	=
------------	--------------------	---

⇒ **Hébergements solidaires : réservés aux hospitaliers en service - consultez le Comité.**

⇒ **Hébergements pour les familles : consultez le Comité ou notre site internet www.pelerinage-national.org**

TOTAL GÉNÉRAL

Totaux n°1 + n°2 + n°3 ou 3.1 + n°4.1 et/ou 4.2	=
--	---

AIDER UN PÉLERIN A TRES FAIBLES RESSOURCES :

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour aider un pèlerin à très faibles ressources à participer au Pèlerinage National.

Merci de faire un chèque distinct. Un reçu fiscal vous sera adressé pour tout don supérieur à 20 €.

RÈGLEMENT (possibilités d'étaler le règlement – contactez le Comité.)

Par chèque, à libeller à l'ordre de : **ANDS Angers**

Par virement

Acompte pour valider l'inscription : € Solde de € (à verser au plus tard le 1^{er} juillet 2021)

Don : chèque distinct de €

Date Signature :



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Pèlerinage National du 11 au 16 août 2021

Je, soussigné M. ou Mme

 M'engage à respecter les consignes sanitaires qui seront en vigueur pendant le Pèlerinage National du 11 au 16 août 2021, ainsi que le protocole mis en place par l'Association Notre-Dame de Salut pour le dit pèlerinage.

Les consignes et protocoles sanitaires sont consultables sur :

www.lourdes-france.org

www.pelerinage-national.org

 M'engage à être dans l'une des situations suivantes en arrivant à Lourdes :

- Vacciné contre le COVID-19
- Immunisé au COVID-19
- Avoir un test PCR négatif de moins de 72 heures

 Je serai en possession de la preuve de ma vaccination ou immunisation ou test pour la présenter lors du retrait de mon badge.

 **Si je viens accompagné d'enfants mineurs :**

- | | |
|----------|----------|
| 1- | 5- |
| 2- | 6- |
| 3- | 7- |
| 4- | 8- |

 Je certifie les avoir informés des consignes sanitaires qui seront en vigueur pendant le Pèlerinage National du 11 au 16 août 2021, ainsi que du protocole mis en place par l'association Notre-Dame de Salut pour le dit pèlerinage. Ils seront dans l'une des situations suivantes en arrivant à Lourdes :

- Vacciné(s) contre le COVID-19,
- Immunisé(s) au COVID-19
- Ayant fait un test PCR négatif, ou un test salivaire négatif (pour les enfants de moins de 13 ans), de moins de 72 heures

 Je serai en possession de la preuve de leur vaccination ou leur immunisation ou leur test pour la présenter lors du retrait de leurs badges.

Fait à : Le :

Signature

NOTRE PROTOCOLE

Les personnes malades qui souhaitent venir au pèlerinage doivent être immunisées au covid 19

Un encadrement médical et paramédical

Des professionnels de santé garantissent la continuité des soins, le suivi médical et la formation des hospitaliers.

Les bénévoles aidants: les hospitaliers

- 1 - Ils doivent justifier de leur vaccination ou d'un test RT-PCR de moins de 72 heures en arrivant au pèlerinage.
- 2 - Ils seront formés sur place aux protocoles en vigueur liés à la pandémie, par des personnels de santé.
- 3 - Ils signent une charte d'engagement au respect des règles mises en place par le pèlerinage.

Renforcement de l'Hygiène

Respect des gestes barrière.

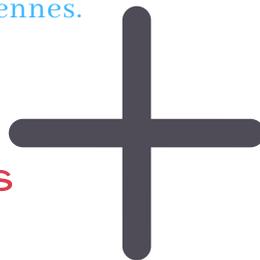
Bionettoyage, aération pluriquotidiennes.

formation des équipes

A l'utilisation des produits.

Au port des équipements de protection

A la mise en place des procédures d'hygiène renforcée.



protection des personnes

Equipements, affichages, marquages pour le maintien des distances de sécurité.

Mise à disposition de gel hydro-alcoolique et de détergent-désinfectant.

Port du masque obligatoire.

En cas de suspicion de COVID ou COVID avéré et pour les cas contact

Mise en place d'un isolement des personnes avec prise en charge par une équipe dédiée, identification et dépistage des cas contact.